Les compétences des enseignants (d'après le référentiel de 2013) Les cercles de compétences/ T.Bouffechoux

1er cercle : Le cœur de métier

Tout d'abord, les compétences qui constituent le cœur du métier de professeur et le cœur de cible de notre accompagnement – formation est :

La P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.

On y associe:

- la P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves,
- la P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Tout cela n'est pas possible sans maîtriser la P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.

Le professeur, en effet, intervient auprès d'un groupe classe.

Enfin, une transmission, quelle qu'en soit la forme, ne peut pas se faire sans

- ➤ Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement(P2) ;
- ➤ Nous la retrouvons aussi en C7 et qui élargit la compétence de maîtrise de la langue française à des fins de communication à tous les partenaires du professeur : *Maîtriser la langue française à des fins de communication*.

Enfin, dans le contexte actuel qui en souligne d'autant plus l'enjeu de sa maitrise, nous ne pouvons pas ignorer

la C9 : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.

Notre premier point de vigilance doit donc être centré sur cet ensemble de compétences.

<u>2nd cercle : Personnaliser et différencier sa proposition pédagogique</u>

La maîtrise des compétences :

- C.3 (Connaître les élèves et les processus d'apprentissage),
- C4 (Prendre en compte la diversité des élèves),
- C5 (Accompagner les élèves dans leur parcours de formation)

= constitue un cercle visant à prouver que le professeur stagiaire est capable de personnaliser ou de différencier ses propositions de séquences d'apprentissage-enseignement afin de prendre en compte chacun des profils d'apprenants et d'enfants ou d'adolescents qu'il a dans sa ou ses classes.

Il faut compléter cet ensemble par un cadre qui garantit l'exercice de la profession, la relation à l'élève et la posture de l'enseignant

- La C1 (Faire partager les valeurs de la République),
- la C2 (Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école)
- la C6 (Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques)

= constituent le cadre juridique et éthique dans lequel le professeur stagiaire doit situer l'exercice de sa profession.

<u>3ème</u> cercle: Enseigner dans un environnement et avec des partenaires

Ce cercle précise l'environnement éducatif et les partenaires que le professeur stagiaire doit apprendre à prendre en compte. Il s'agit essentiellement des compétences :

- C10 (Coopérer au sein d'une équipe),
- C11 (Contribuer à l'action de la communauté éducative),
- C12 (Coopérer avec les parents d'élèves),
- C13 (Coopérer avec les partenaires de l'école).

Précisions : Il reste encore deux compétences un peu à part :

- La C14 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
 - Celle-ci concerne l'avenir de l'enseignant.
 - Il restera un professeur vivant, dynamique s'il comprend que notre métier ne peut s'acquérir une fois pour toute.
 - O Il suppose que nous intégrions la nécessité de nous former comme une exigence de professionnalité parce que l'exercice de notre métier ne peut pas se faire sans prendre en compte l'évolution du discours scientifique concernant notre ou nos disciplines, les découvertes concernant le fonctionnement de notre cerveau, les évolutions sociologiques, l'intégration de nouvelles technologies pour renforcer la qualité de notre transmission, l'évolution du monde du travail...etc.
- La C8 : Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier.
 - Cette compétence est une invitation à ouvrir les élèves au monde dans lequel ils vont devoir s'insérer et augmenter leur horizon à l'échelle de notre planète.
 - Cette compétence est aussi pour l'enseignant la possibilité d'enseigner avec des collègues de langues vivantes, de se certifier en DNL (Discipline Non Linguistique) ou en ETLV (Enseignement Technologique en Langue Vivante) et de mener des projets de mobilité avec ses élèves dasn un cadre interdisciplinaire.